

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 octobre 2021

Présents : Jean-Claude PERRIER, Marie-Christine PERRIER AGBATE, Marie-Hélène BRUN, Anne-Lise EMIN, Philippe FALCOZ, , Patrick REFFET, Alain VERVIN Serge BARBIER, Valérie BATTARD, Laetitia BOUTILLY, Benoît FIEVET, Gérard LEONETTI

Absents : Valérie MEURIER (Procuration Patrick REFFET)
Anthony BRUN (Procuration Marie-Hélène BRUN)
Magdeleine PARENT (Procuration Anne-Lise EMIN)

Ordre du jour :

- Présentation de l'AACA par Mme PIGUET
- Total Energie : présentation du projet solaire sur l'ancienne décharge de Marcantoux
- Total Energie : présentation du projet solaire sur l'ancienne carrière Ursella au verney « côté Epierre »
- Renouvellement de la protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance » 2022-2027
- Facturation des branchements d'eau
- Décision modificative relative au goudronnage
- Solde du litige MIIG
- Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte par Monsieur Jean-Claude PERRIER à 19 h 12.

Secrétaire de séance : Patrick REFFET

1. Présentation de l'AACA par Mme Piguet :

Madame PIGUET présente les activités de l'AACA qui a bien évolué depuis sa création en 1983.

Le fil rouge des activités est la préservation du lien social en animant et organisant les activités suivantes ;

- - Manifestations culturelles : cinéma, théâtre, visite d'expositions fête du jeu, etc.
- Maître d'œuvre dans l'animation de la Maison de Services au Public remplacé par France Services en janvier 2022. Ce portail permet à chaque citoyen de notre communauté de communes de bénéficier d'une aide concrète pour effectuer ses démarches administratives (EX, déclaration d'impôts et toute formalités actives sur Internet, etc...)
- Programme et gestion des ateliers enfants : accueil de loisirs, roulotte, ateliers seniors (mémoire, écriture, jeux, etc), chantiers jeunes, ateliers sociaux linguistiques
- Correspondant de la mission locale Emploi sur notre territoire.

Pour piloter l'ensemble l'AACA a fait le choix d'une organisation basée sur une co-présidence de l'association : Les co-présidents (Marie-Hélène BRUN, Pascal REGALLET, Maurice FAVRE) prennent collégialement les décisions avec Mme PIGUET la présidente.

Les sources de financement de l'association sont réparties entre la CCPM, la CAF,

l'Etat, le Département et les cotisations des usagers .Le budget global s'élève à 540 000 €.

2. Total Energies : présentation du projet solaire sur l'ancienne décharge du Marcantoux

Sur notre commune Total Energies projette d'équiper le site de l'ancienne décharge de Marcantoux cédée à la commune en 2015 par Pechiney.

Une centrale solaire serait construite et exploitée par Total Energies.

Les caractéristiques générales du projet seraient les suivantes :

- ✓ Surface du site : 2.66 ha
- ✓ Puissance installée : 2.4 MW crête
- ✓ Production annuelle : 2 757 MWh/an
- ✓ Economie de CO2 rejeté : 308 tonnes/an
- ✓ Installation des panneaux solaires fixes sur des structures lestées au sol pour ne pas impacter le solde de la décharge.

La proposition de bail qui lierait la commune et la société Total Energies serait d'une durée de 30 ans et rapporterait 2 000 € /MW installés soit 4 800 € par an pour 2.4 MW installés.

3. TotalEnergies : présentation du projet solaire sur l'ancienne carrière Ursella

Ce deuxième projet correspond à la mise en œuvre d'une centrale solaire sur le site de l'ancienne carrière Ursella implantée en partie sud du Verney de la Chaudanne.

Dans ce contexte TotalEnergies sollicite la commune pour l'obtention d'un permis de construire pour construire une centrale solaire sur un terrain privé. Le Maire indique qu'une modification du zonage sera nécessaire au niveau du PLU.

Les caractéristiques générales du projet seraient les suivantes :

- ✓ Surface du site : 3.6 ha
- ✓ Puissance installée : 3 MW crête
- ✓ Production annuelle : 3 300 MWh/an (calcul basé sur 1100 heures d'ensoleillement)
- ✓ Installation des panneaux solaires orientables sur des structures fixées au sol.

En cours de présentation des échanges ont mis en évidence les contraintes environnementales du projet :

- Impact visuel pour les habitants du hameau de la Chaudanne.
- Nuisances pour la maison de Nadège JULLIEN située à quelques mètres du champ solaire

Une commission communale environnement sera constituée pour étudier ces deux propositions dans tous ces aspects : environnementaux, PLU, juridiques et financiers, visites de sites équivalents, retour d'expérience elle fera appel à des organismes

publics indépendants pour explorer toutes les dimensions du projet avant de donner un accord de principe sur ces opportunités de réalisation.

L'ensemble du Conseil Municipal sera convoqué à cette commission.
Une réunion publique sera proposée et permettra d'échanger avec la population.

4. Renouvellement de la protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance » (2022- 2027)

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité suite à la synthèse de présentation de Monsieur le Maire.

5. Branchement d'eau

Le Maire fait état des frais supportés par la Commune pour les branchements en eau individuel (main d'œuvre, pièces et reprise de goudronnage.)

Il propose de créer une commission spécifique.

Elle sera composée des conseillers suivants : Philippe FALCOZ, Alain VERVIN, Patrick REFFET et du maire Jean-Claude PERRIER.

La délibération spécifique à ce sujet sera présentée début 2022.

6. Décision modificative relative au goudronnage

Monsieur le maire demande le transfert d'une somme globale de 20 000 € pour régulariser les factures de goudronnage.

En Dépenses de Fonctionnement :

60612 : -8.000€

60631 : -2.000€

6068 :- 10.000€

Au Chapitre 023 : +20.000€

En Dépenses d'Investissement :

21751 (Opération 113) : +20.000€

En recettes d'investissement :

Chapitre 021 +20.000€

A l'unanimité le conseil municipal valide cette demande.

7. Solde du litige MIIG

Un accord a été trouvé avec la société MIIG concernant le litige de mise en conformité des barrières de protection vers le four.

La société MIIG sera dégagée de toute responsabilité après avoir versé la somme de 1 200 € à la commune d'Argentine.

Une demande de subvention au département sera déposée au département pour faire réaliser l'intégration de plaques ajourées sur les barrières existantes non conformes. Des enfants peuvent chuter d'une hauteur d'environ trois mètres en passant entre les barreaux trop espacés.

8. Questions diverses

➤ **Tourne à gauche**

Le tourne à gauche entre la route de la Torchette et la D1006 sera réalisé en 2022 par le service routes du département. Le dossier d'étude finale présenté en mairie par le département a été validé entre les deux parties.

La participation de la commune est évaluée à environ 100 000 € correspondant au tiers du prix global du projet.

➤ **Classement du site de la Lauzière**

Une réunion intégrant toutes les communes du massif est organisée à Celliers par les services de l'état, sous- préfetures et direction départementale des territoires.

Jean-Claude PERRIER et Philippe FALCOZ assisteront à cette réunion prévue le 20 octobre à 14 heures en mairie de Celliers.

➤ **Eclairage public**

Le cabinet d'études « Ombre et Lumière » mandatée par le SDES va effectuer le diagnostic du réseau d'éclairage sur la commune d'Argentine en principe avant la fin de l'année.

➤ **Caveaux**

Les travaux de construction sont décalés au printemps 2022.

➤ **Fleurissement**

La réunion de la commission environnement est prévue le 19 octobre.

➤ **Divers travaux d'entretien réalisés :**

- ✓ Reprise des marquages au sol par le département et la commune
- ✓ Dégagement des éboulements sur le chemin de le Louze

➤ **Activités culturelles**

- ✓ **Cinéma le premier octobre :** Un regain de participation des enfants et des parents à la séance d'octobre : 48 enfants pour Pat patrouille et 25 pour le film
- ✓ **Chorale populaire de Lyon le 16 octobre**
Le premier concert depuis l'année 2020.
- ✓ **Sortie à Martigny le 23 octobre**
Une vingtaine de personnes étaient présentes à cette sortie.

Ce fut encore une belle journée de découverte d'un peintre impressionniste et moderne Gustave CAILLEBOTTE.
La fondation Pierre Gianadda prépare déjà la prochaine consacrée à Jean DUBUFFET.

Séance clôturée à 10 heures 20

Le Maire
Jean-Claude PERRIER

